

Envoyé en préfecture le 01/04/2019

REPUBLIQUE FRANC Reçu en préfecture le 01/04/2019

DEPARTEMENT DU d /Affiché le 01/04/2019

COMMUNE AIGUES M ID: 030-213000037-20190328-DCM201916A-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf: DCM/2019/n° 16/7.1/28-03/7

N	ombre des m	embres
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	22	27

Date de la convocation : 21-03-2019 Date de l'affichage : 22-03-2019

OBJET:

CONVENTION DE PARTENARIAT ASSOCIATION PASSE MURAILLE

Rapporteur : J. SOLEYROL

SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf. Le VINGT HUIT MARS à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Christelle BERTINI, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN, O. BERTRAND

Absents: N. THEODOSE, A. JACINTO Absents ayant donné procuration :

M. CHAREYRE à A. FOURFI C. BONATO à F. LABARUSSIAS

G. BER à A. BONNET Secrétaire de séance : A. BONNET P. CATHALA à P. DEVILLE G. TRAULLET à P. MAUMEJEAN

Dans le cadre de sa politique d'action pour l'emploi, la commune d'Aigues-Mortes a souhaité accueillir à nouveau un chantier d'insertion en partenariat avec l'Association Passe Muraille.

Il est prévu que le chantier d'insertion intervienne sur les territoires de la CCTC, des communes d'Aigues-Mortes, St Laurent d'Aigouze et le Grau du Roi pour la période du 1er janvier au 31 décembre

L'atelier et le chantier propose 12 postes de travail à des personnes qui ont été orientées par le Pôle Emploi et les services sociaux du territoire.

Pour réaliser cette action d'insertion, outre le financement de l'Etat et du Conseil Général, la commune participe au financement du chantier pour un montant de 10 294 €

En conséquence, il est proposé au conseil municipal

- d'approuver la convention de partenariat entre l'Association le Passe Muraille et la Commune d'Aigues-Mortes qui a pour objet de contractualiser les engagements réciproques des deux parties
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant (convention annexée).

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition

Le Maire, Pierre Maumejean

Hôtel de Ville - Place St Louis - BP n° 23 **30220 AIGUES MORTES** Tel. 04.66.73.90.90.

Fax: 04.66.53.86.09